

Buxerolles : deux ruches déjà installées en attendant la troisième

Publié le 09/06/2019 à 04:55 | Mis à jour le 09/06/2019 à 09:46



Sylvette Caillet présente le matériel.

©Photo NR

Deux ruches ont trouvé place, au jardin partagé de Valvert et dans le parc de la Vallée des Buis. La troisième pourrait être installée sur le toit de la mairie.

Sylvette Caillet, conseillère municipale déléguée « jardins et préservation de la biodiversité » a participé en octobre dernier à Savigny-Lévescault au lancement du projet 2019-2020 « Mon village, espace de biodiversité » soutenu par la région, Grand Poitiers et l'association Abeilocalles pour sa mise en place dans les communes de Grand Poitiers. Six communes avaient déjà adhéré en 2018.

Bientôt une fête de l'abeille

Sylvette Caillet explique : « C'est un dispositif d'accompagnement à la découverte de la biodiversité de proximité. Il reconnecte le citoyen à son environnement et crée des liens entre les habitants. En protégeant une espèce, d'abord les abeilles, ensuite les hommes, les usagers locaux créent un sentiment d'appartenance et une identité territoriale. Ce projet qui permet l'acquisition de ruches et d'essaims d'abeilles, s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'agenda 21 ». Tout a été ensuite très vite : signature de la convention, réunions d'information près des élus et des écoles. Quatre enseignants se sont engagés dans ce projet pédagogique dans quatre classes de CM2 (deux à l'école Jean-Marie Paratte et deux à l'école Simone-Veil). « L'adhésion de 300 € est prise en charge par l'association Abeilocalles, la première année. Cette adhésion comprend, trois ruches, deux essaims (le troisième doit être pris en charge par la collectivité), la panoplie de l'apiculteur, des graines pour semis de prairies fleuries et la peinture pour les ruches. A cela, il convient d'ajouter 200 € par école. »

Deux ruches ont trouvé place après avoir été peintes par les enfants de l'école élémentaire Jean-Marie Paratte, l'une au jardin partagé de Valvert et la seconde dans le parc de l'éco-pâturage dans la Vallée des Buis. La troisième sera peinte par les enfants de l'école élémentaire Simone-Veil avant de recevoir son essaim. Il est envisagé de la placer sur le toit de la mairie. M. Babin, apiculteur, se charge de l'entretien des ruches et de la surveillance.

L'association Abeilocalles assure un rôle de soutien et de conseil, elle propose des formations pour toute personne (apiculteurs locaux amateurs, agents communaux ou habitants) désireuse de devenir actrice du projet. Enfin, afin de rassembler les enfants des écoles et les habitants de la commune pour la distribution et la dégustation du miel, une fête de l'abeille reste à programmer par les services municipaux avant l'été.

A LA UNE LOCAL

VIENNE

BUXEROLLES



Jacqueline GÉNITEAU
Correspondante NR

